Urgent garde enfant

Par unemomslionne

Bonsoir,

Je suis jeune maman depuis plus d'un ans , j'ai toujours eu des conflits avec ma belle-famille de mes différents , quand j'ai eu le bebe encore plus car ils n'ont pas accepter mon éducation diffèrent de le leurs ,

Avec ma famille j'ai aussi eu quelques conflit qui sont toujours passer malgré que pour moi ce fut dur car en plus il se mêlais à mes problèmes avec ma belle-famille et se mettais contre moi ,

Depuis de toute façon petite je vie dans une famille assez malsaine mais je ne vais pas m'étaler là dessus .

Je réside chez mes parents et cela est donc très compliquer pour avoir l'intimité entre parent-enfant avec mes enfants. Ma mère était très envahissante mais à limite vouloir contrôler ce que je fait me concernant ,concernant notre couple et ainsi que ma vie en tant que parent , depuis enfant elle me méprise et nie toute bonne chose pour me rabaisser et puis tout ramener à elle disant savoir mieux ect.. elle a des attitudes réellement nuisible avec un manque de considération malgré que je tente de m'exprimer , elle retourne les choses contre moi cela fini toujours mal,

Je lui est demander de laisser bébé tranquille quand il langeai car elle le déconcentre en permanence, j'ai aussi commencer à passer des journées dehors à la ludothèque ou dans des espaces jeux ou autre pour avoir notre intimité parent-enfant avec le papa et souffler dans tout cela .

Ça n'a pas plut à ma mère alors elle a été trop loin et a carrément été jusqu'à dire que mon enfant est maltraiter et séquestré en disant aussi qu'il mange sa chaise tellement qu'il veut s'évader (oui il mange sa chaise dès lors des repas car il veut mordre tout et tout le monde il fait cela même à ma soeur pour jouer et il l'a toujours fait et maintenant elle s'en sert comme excuse car la situation ne lui convient pas vue qu'elle ne le voyais qu'au moment du repas et que je demande à ne pas le déranger),

Ma mère a été trop loin m'a blesser de nombreuse fois mais cette fois dire cela et au final rentrer dans le même jeux que ma belle-mère (car ma belle-mère n'a pas vue une seule fois mon fils a à part lors de deux occasions elle a perçu qu'il rigolais avec la conjointe de son ex donc la conjointe du père de mon mari) elle a vue qu'il allais bien de loin et qu'il rigolais et disais " maman" autrement n'a jamais chercher à le voir et à refuser nos demande ,mais avait tout de même voulu qu'on lui envoie un message comme quoi on mettait notre fils en danger (et ma mère se disais que c'était pour retourner cela au juge contre nous) alors que au final maintenant ma mère fait presque comme elle juste parce que on ne vie plus en sa faveur , car

j'en avait marre de nos conflits et pour éviter un mauvais climat de conflit aussi pour notre fils cela fait 3jour que je prend des distances et ne rentre que pour coucher bebe , j'ai juste besoin de recule sur tout cela , et ma mère est dans une haine de vengeance car d'habitude je laisse facilement passer et elle profite pour recommencer , elle ne voit plus non plus bebe vue que il est avec nous ,

Donc elle veut me virer dimanche de chez elle et j'ai appris que ma belle-famille veut profiter de l'occasion pour nous retirer la garde de l'enfant ,

Peuvent Îls nous retirer comme cela la garde ? Quels sont les raison qui font qu'on enlève la garde des enfants ? Ils profitent de notre vulnérable alors que on s'occupe très bien de notre enfant qu'il s'amuse et voit du monde chaque jour ect.. je le fait manger bio je suis apparemment trop protectrice , je le laisse tout de même s'amuser avec d'autre enfant je pense à sa santé avant tout ect..

Je suis juste choqué de leurs mauvais coup sur notre dos c'est ma soeur qui m'a tout dit, vos avis syp

Par kang74

Bonjour

Depuis 1 ans avez vous fait des démarches pour avoir un logement auprès des services sociaux ? Avez vous fait des démarches pour une formation ou un emploi (vous ou votre compagnon)? L'enfant a t-il un suivi à la PMI ?

cela fait 3jour que je prend des distances et ne rentre que pour coucher bebe Ce qui veut dire que vous leur laisser la garde de votre enfant toute la journée ?

Cette situation est anormale dans la mesure ou vous n' êtes pas autonomes et dépendez financièrement de vos parents

Allez voir une assistante sociale pour vous aider dans les démarches pour un logement et pour avoir des aides financières mais aussi pour vous aider à vous insérer professionnellement (il y a des places en crèches dédiées à celà) La situation actuelle n'est ni bonne pour vous deux, ni pour vos parents et donc ni pour le bébé : c'est à vous d'agir .

Par AGeorges

Bonjour Lionne,

D'abord, ne croyez pas que votre situation soit une exception. Vous n'êtes pas une vilaine fille qui ne respecte pas ses parents ou beaux-parents. De tous temps, ces derniers ont crû avoir des droits sur leurs enfants et leurs rejetons.

C'est évidemment une erreur grossière et vous en subissez les conséquences. Entrer dans le détail des situations conflictuelles est négatif. Vous ne devez pas vous y attarder.

Une seule solution à cela : PARTIR.

Il existe, comme cela vous a été indiqué, diverses aides pour vous lancer dans votre chemin de vie. Certaines sont même d'urgence. Si vous préparez un peu cela, vous pourrez partir avec votre bébé dans un délai très court. Si vous avez un compagnon ou le papa de l'enfant qui vous aide, ce sera encore plus facile. Faites-le le plus vite possible.

Par unemomslionne

Bonjour kang74,

Tout d'abord merci pour ta réponse,

J'ai je crois oublier de préciser dans mon message que je suis à la fin de ma deuxième grossesse, ce pourquoi non je ne travaille pas , j'ai postuler ma candidature à Auchan par exemple ,mais au vue de mon terme certainement je n'ai pas reçu de retour ,

Quand au père de mon fils il sort de son bts qui n'a pas fini dans le but de travailler et prendre notre indépendance au plus vite ,

chaque jours il a postuler sa candidature de partout mais rien,

Il a seulement parfois des missions d'intérim , là encore il demande de partout .

L'enfant est suivi par mon médecin traitant,

Je ne savais pas qu'il pouvait être suivi auprès de la PMI ? Il me semblait que c'était qu'auprès d'un pédiatre ou du médecin..

Non nous ne leurs laissons pas la garde du bébé, nous sortons après avoir bien évidemment nourrit changer et laver bébé, et nous emmenons notre enfant à la ludothèque, ou bien dans des espaces enfant pour qu'il s'amuse et se décharge et également qu'il rencontre du monde, nous restons auprès de lui et puis à côté de cela on fait nos courses le reste du temps ou d'autre sortie avec notre enfant toujours,

Notre demande de logement a été faite via le site internet il y'a presque un an mais pas encore, je suis parti auprès d'un assistante sociale de ma mairie au service CCAS, elle n'a pas du tout pris en compte notre situation nous avons échanger ou plutôt au sujet de la vie de mon conjoint , et puis elle nous a dit d'aller voir dans une ville voisine , nous avons aussi tenter de trouver un SA hlm mais rien,

Aujourd'hui encore nous allons courir dans les mairie et MDF et tenter d'appeler une assistante social de l'hôpital où je doit accoucher.

Par unemomslionne

Bonjour AGeorges,

Merci également pour ta réponse , ainsi que pour y'a compréhension qui fait énormément de bien ,

Nous entamons les démarchés chaque jours , nous ne sommes pas véhiculer alors en transports on court partout et il

est parfois compliqué avec les horaires des enseignes par exemple les mairies,

Néanmoins nous avons pu voir une assistante sociale du CCAS hier qui n'a rien fait à part discuter avec mon conjoint , nous allons donc tenter aujourd'hui d'autre mairie voisine et une maison de solidarité,

J'ai pu mettre pas mal d'argent de côté depuis malgré que je ne touche que la CAF, ce qui me suffirais à aller à l'hôtel en attendant mais l'hôtel coûte chère ça ne sera donc pas sur long terme et j'ai peur que nous sommes considérés tel vulnérable de ne pas avoir de logement fixe donc que les manigances de mes beau-parent aboutissent.

On va tous faire encore et encore, je vous remercie!

Par kang74

Effectivement selon ou vous habitez, il faut étendre vos recherches de logement quitte à changer de département .

Votre demande de logement social est validé ? Il va falloir la renouveler si cela fait plus d'un an : profitez en pour agrandir le secteur de vos recherche .

Vous trouverez sur le site " demande de logement social" la liste de tous les bailleurs sociaux, que vous pouvez aussi démarcher : vous serez limité à des demandes de T2/T3 .

Vous êtes en couple, vous êtes logée : vous n'êtes pas prioritaire par rapport à des mères isolées ou des personnes sans logement .

Le problème est que votre compagnon ne travaille pas : il faut aussi qu'il arrive à accepter n'importe quel CDI , si vous voulez avoir plus de choix, en pouvant démarcher les bailleurs privés .

Je peux vous assurer que certains secteurs courent après les volontaires, même sans expérience.

Par AGeorges

Dont les hôtels-restaurant et tout ce secteur d'activité.

Posez la question sur internet :

quels-sont-des-métiers-qui-manquent-de-bras.

Tout petit boulot en intérim par exemple vous permettra de réalimenter la cagnotte et, par exemple, rester un peu plus à l'hôtel si vous ne trouvez rien d'autre pour l'instant.

Vous POUVEZ le faire.